

par Henri Bonnot, Michel Maerten et Jean Marie Jal

## 1) Découverte de la maison forte de Mont de Mars

La famille Labarre du hameau de Croze à Saint-Bonnet-de-Joux propriétaire de la forêt voisine du Bois Franc a repéré de longue date dans cette forêt, une structure au sol constituée d'une plateforme carrée de 25 m de côté et fossoyée sur 3 côtés qu'elle a dénommée « Le Château ». Seul le côté ouest est non fossoyé et limité par un ruisseau affluent de la Recordaine située à une centaine de mètres plus à l'Est.

Le décès de Michèle Bonnot, présidente de l'association du patrimoine de St-Bonnet-de-Joux et de Mr Labarre, fin connaisseur du site a incité Jean-François Pernet, vice président et président par intérim de l'association et Henri Bonnot à relancer l'étude du site du Bois Franc à Croze avant que la mémoire des lieux ne s'efface. Des prises de contact de voisinage (Mme Labarre et Mr Fabien Tacaïl) ont permis de retrouver l'emplacement du site le 23/06/2024. Une visite y a été organisée le 29/08/2024 avec Michel Maerten, ancien président du Centre de Castellologie de Bourgogne (CeCaB) et président du Groupe Spéléo-Archéologique du Charolais (GSAC), Jean-Marie Jal membre du CeCaB, du GSAC et du Centre d'Etudes des Patrimoines (CEP) de Saint-Christophe-en-Brionnais, ainsi que de Bruno Labe et Henri Bonnot, membres du GSAC.

## 2) Identification et caractéristiques de la maison-forte de Mont de Mars

La première démarche a été de consulter le cadastre dit Napoléonien datant de **1812**: **aucun bâtiment n'y est visible** à l'emplacement de la structure carrée de Bois Franc (figure 1). Cette trace de construction ancienne est donc très antérieure au XIXème siècle.

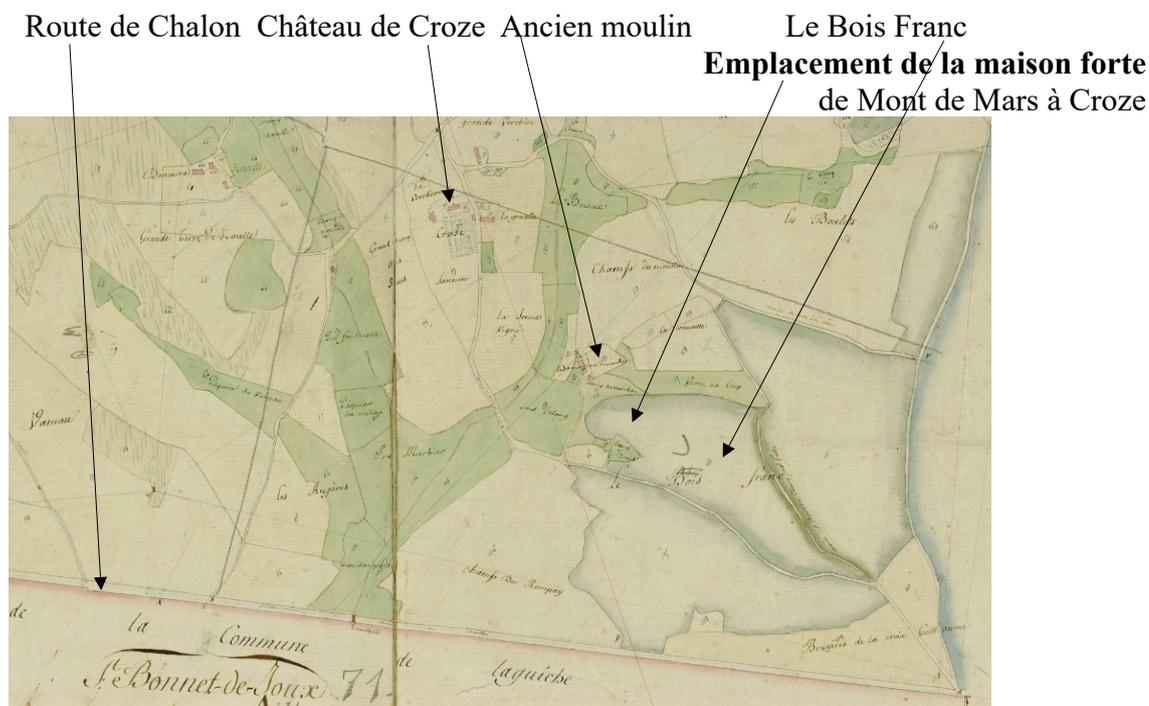


Figure 1 : Extrait du cadastre de 1812, emplacement de la maison forte.

La deuxième étape a consisté à retrouver sur les données cartographiques, les éléments visibles à l'emplacement de la plate-forme carrée. Cette recherche a été positive puisque la plate-forme est bien **visible sur une photo aérienne** de 1965 (figure 2) et sur la **photo satellite** de 2023 (figure 3), les 2 fournies par le site Géoportail.

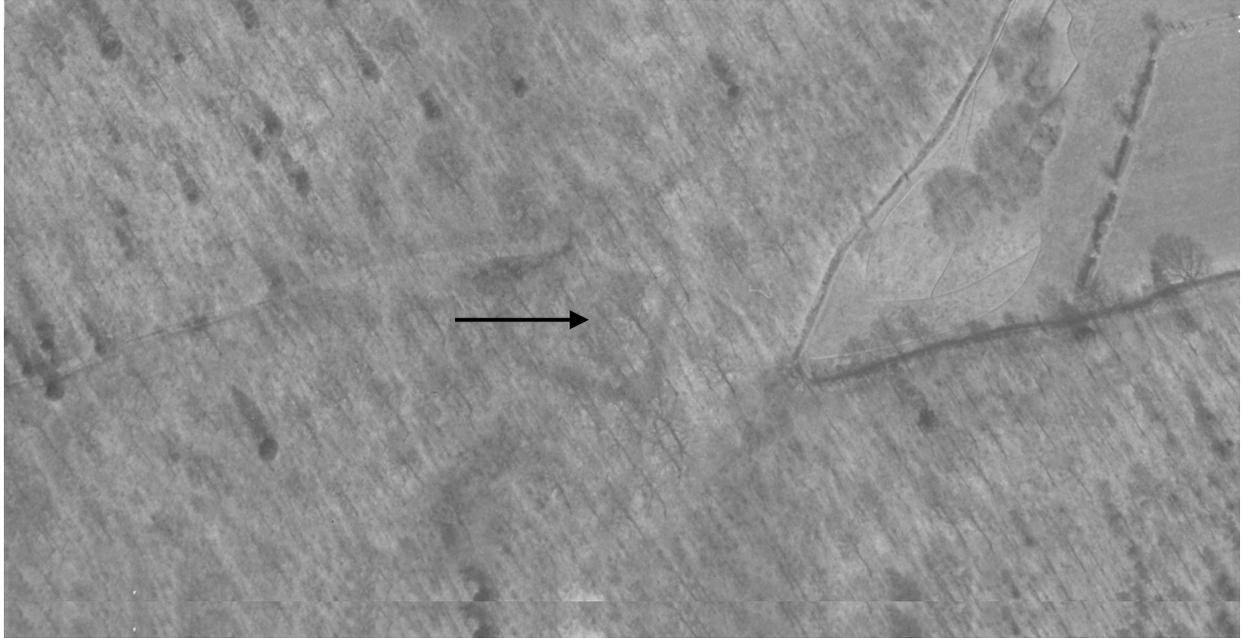


Figure 2 : maison forte de Mont de Mars (voir la flèche noire pointant au milieu de son pourtour carré), agrandissement du cliché Géoportail, « Remonter le temps » pris le 03/04/1965.



Figure 3 : maison forte de Mont de Mars, positionnement des 4 coins de la plate-forme carrée dans la forêt de Bois Franc (4 flèches noires) sur l'image satellite Géoportail.

La troisième étape a consisté à consulter les textes anciens listés dans le site internet du Centre de Castellologie de Bourgogne concernant la maison-forte de Mont de Mars (le hameau de Mont de Mars est situé à 1,2 km à l'Est de la maison forte).

Un dénombrement du 9 août 1404 désigne « la maison forte bâtie au lieu du Bois (de Bosco) proche le lieu de Mondemart (de Montemarii) ». Le dénombrement du 11 août 1404 décrit la même maison forte de la façon suivante : « La moitié des murailles et fossés de la maison du Bois (de Bosco) située proche le lieu de Montdemart, qui **est en ruine** ». Un dénombrement de 1409 reprend les mêmes termes que précédemment. Le dénombrement du 15 juin 1448 cite « la maison du Bois proche Montdemart ».

Par ailleurs le château de Croze actuellement habité n'est pas décrit dans les documents de CEP et du CeCaB. Il est donc postérieur à la période médiévale. La maison-forte citée dans les textes du XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècle concernant Mont de Mars ne peut donc pas être rapportée à l'actuel château de Croze qui n'existait pas à cette période mais à la maison-forte découverte dans le Bois Franc.

Ces textes valident donc 1) l'appellation de **maison forte du Bois de Mont de Mars** pour la plateforme carrée de la forêt de Bois Franc et 2) le fait qu'elle était déjà **ruinée en 1404**.

Une visite du site en période automnale (29/10/2024) visant à faire une prospection par drone muni de caméra a montré que le couvert forestier était trop dense pour pouvoir faire une telle étude aérienne.

### 3) Observations géologiques

La consultation de la carte géologique montre que le site du Bois-Franc, comme l'ensemble des Monts du Charolais dans lequel il est inclus, a un sous-sol de nature granitique. Au Bois Franc, il s'agit de « granite alcalin leucocrate à gros grain type Saint-Bonnet » indexé  $\gamma_1$ . Les échantillons de pierres volantes locales rassemblés sur le site par Mr Labarre confirment la carte géologique. Cependant on trouve également quelques rares blocs de grès qui n'affleurent au plus proche qu'à 2,6 km à l'ouest (anciennes carrières des Brechoux) et 4,6 km à l'Est-Nord-Est (bois de la Grande Verrière). Ce grès, réputé pour sa qualité de pierre de construction, correspond probablement à des vestiges de l'ancienne maison forte.

### 4) Conclusion

La plate-forme carrée qui vient d'être identifiée ne montre plus aucune trace visible de murs en élévation sur le terrain. Cependant la structuration en carré fossoyé montre sans équivoque qu'il s'agit d'une ancienne construction. Les archives anciennes ont pu démontrer qu'il s'agit de l'ancienne maison-forte dite de Mont de Mars.

Cette localisation de l'ancienne maison forte restée inédite jusqu'alors vient combler une lacune d'identification de l'un des 8 sites castraux médiévaux décrits dans les textes concernant la commune de Saint-Bonnet-de-Joux (3 sites habités, à savoir: Chaumont, Croze et Les Hauts, 2 disparus avec vestiges localisés sur le terrain à savoir: Availly et La Saule, et 3 disparus et non localisés à savoir Joux, Mont de Mars et La Valette : voir le site internet de la commune de Saint Bonnet <https://stbonnetdejoux.fr/decouvrir/patrimoine>). Il ne reste donc plus que deux localisations sur huit à découvrir: 1) le château de Joux qui a donné son nom à la commune de Saint-Bonnet-de-Joux et au ruisseau le Joux qui la traverse et 2) celui de La Valette.

## Maison forte du Bois

Pièces justificatives (Archives départementales de Côte d'Or)

ADCO, B 10494 ; Peincedé, Vol. XII, p. 406.

1315 — « Lettre en latin, par laquelle Geoffroy du Bois confesse tenir en fief sa **maison du Bois** avec cent coudées de terre au plus près de la dite maison, et tout ce qu'il a acquit de Sibille, fille de feu Guichard d'Azy ou d'Azu, savoir tant en terres, prés, maisons, bois, que autres choses quelconques ».

ADCO, B 10515 ; Peincedé, Vol. XII, p. 419

1366, 10 juillet — « Lettre en latin par laquelle Jean de Chasengy (Chasengiaco), damoiseau, tant en son nom que de Guicharde du Bois, sa femme, confesse tenir en fief, savoir la maison forte de Corchenez sous Arthus ... ; item la maison ou pies de maison, au bois de **Mont de Mart** qui furent à Geoffroi du Bois avec 50 ouvrées de terre à asseoir au plus près de sa terre de Montdemart ».

ADCO, B 10525 ; Peincedé, Vol. II, p. 308

1373 — « Dénombrement donné le lundy après la fête de Sainte Ylaire, par Guicharde du Bois, relicte de Jean de Chassangey, damoiseau, de sa maison forte de Corchenez dessous Arthus et ses dépendances, comme aussi **des places et maisons du Bois de Mondemart**, qui furent à feu Geoffroy du Bois avec 50 L de terre au plus près de la terre et maison de Montdemard ».

ADCO, B 10532 ; Peincedé, Vol. XII, p. 496

1386, 11 février — Dénombrement donné par noble damoiselle Guicharde du Bois, dame de Courchenez, relicte de Jean de Chassengie, damoiseau, de ce qui suit : savoir sa maison forte de Courchenez sous Arthus, avec le pourpris, gagnage, et domaine en dépendant, en terre, près, bois, deux étangs sous la dite maison... Plus ladite demoiselle confesse tenir en fief comme dessus **la maison soit pies ou places des maisons du Bois de Mondemart** qui furent à messire Geoffroi Dubois, chevalier, avec 50 soldées de terre à assoir sur ladite terre de Mondemart. Témoin : Guichard de Vaux, Philippe de Viry, damoiseaux.

ADCO, B 10451 ; Peincedé, Vol. II, p; 252.

1395, 26 mai — « Dénombrement donné par Margueritte et Jeannette, demoiselles, filles de feu Richard de Drompvent, damoiseau et Guichard de Vaux (Vallibus), comme mary de la ditte Jeannette ; à savoir leur terre de Drompvent et de Rossie (terras de Drompvento et de Rossie) ; item, la maison forte de Corchenez et ses dépendances, situé ès paroisse de Baubry et Verosvre, comme héritières de Guicharde de Bosc (Bosco), damoiselle, leur ayeulle ; item, de **la maison et pourpris et dépendances du Bosc** et de 50 ... de terres au plus près de la maison, partant avec Guillaume Sachet. Témoins : Guillaume Sachet, damoiseau, Louis Nagu, chevalier, Philibert Daulenay ».

ADCO, B 10551 ; Peincedé, Vol. II, p. 261

1404, 11 août — Dénombrement donné par Guiot de Vaux (de Vallibus), damoiseau au nom de Jeannette, fille de feu Guichard de Drompvent (de Drompvento), sa mère de la moitié des héritages qui furent à Jean de Drompvent, damoiseau ayeul de ladite Jeannette, lesquels sont compris dans les limites cy après rapportées et non autrement détaillées. Savoir au dessous du chemin tendant de Drompvent à Macon jusqu'à l'aubepin (ad arbepinum) de la Gandoce d'une part, et audessous du chemin tenant audit l'aubepin au bois dit la Glene et par où l'on va au Mont Deserre d'une part et audessous du chemin tenant dudit mont au village des Pierres d'autre part, et au dessus du chemin tenant oudit lieu des Pierres vers le lieu de Ressie le Saulnier et tout ce que ladite Jeannette a dans lesdites limites tant en pres, terres, bois, cens, ... et mainmortables. Item de la maison forte de Corchenez et dépendances, Item la moitié par indivis de **la maison fort batie au lieu de du Bois** (de Bosco) proche le lieu de Mondemart (de Montemarii) partant avec Marguerite de Drompvent, damoiselle, soeur de ladite Jeannette, l'autre moitié étant possédée par Guillaume Sachet, damoiseau.

ADCO, B 10551 ; Peincedé, Vol. II, p. 274

**1404**, 9 août — Dénombrement donné par Marguerite, fille de feu Guichard de Dompvent, damoiselle, veuve de Mathieu Ruf, de et ainsi qu'il s'ensuit : I.- des maisons qui ont appartenu à Jean de Dompvent, damoiseau et audit Guichard, son fils. Item un homme franc dit Jean du Bas, demeurant en la cour de ladite maison avec le service qu'il doit pour cause de son meix, Item la moitié par indivis des héritages qui appartiennent aux dessus dits situés en la paroisse de

Dompvent et lieu de Ressie ainsi qu'ils s'étendent dans les limites cy après, savoir au dessous du chemin par où on va oudit Dompvent à Macon, savoir jusqu'à Vaubepin de Gaudrerie d'une part, et au dessous le chemin ... l'aubepin devant le bois dit la Glene et par où on va vers le mont de Serie d'une part et au dessous du chemin par où on va audit Mont de Ressie-le Saunier et tout ce qu'elle peut y avoir tant en tailles, cens, mainmorte, justice comme autrement. **La moitié des murailles et fossés de la maison du BOIS (de Bosco) située proche le lieu de Montdemart, qui est en ruine** et de 50 ... de terre au plus près de ladite maison, partant par indivis avec Jeannette de Dompvent sa soeur et Guillaume Sachet, damoiseau, qui a l'autre moitié. Témoin : Jocerand de Baron, damoiseau.

ADCO, B 10558 ; Peincedé, Vol. II, p. 369

1409, le penultième octobre — Dénombrement donné par damoiselle Philiberte de la Chapelle alias Dyrelie de l'autorité de Thomas de Semur (de Sinemuro), damoiseau, son mary de tout ce qu'elle possède en la paroisse de Drompvent (de Drompvento) et au lieu de Rysoie, venant de la succession de Marguerite de Dromvent relicte de Mathieu Ruf son ayeule et fille de Guichard de Drompvent, damoiseau, comme aussi de la moitié des biens immeubles situés oudit lieu qui avoient appartenu audit Guichard de Drompvent ou à Jean, son père, lesquels elle ne détaille pas autrement mais elle en raporte seulement les limites. Item de **la moitié des murailles et fossés de la maison du Bois située près le lieu de Montdemart** avec 50 soldées de terre au plus près de ladite maison et partant avec Huiot de Vaux, héritier de Jeannette de Dromvant sa mère, l'autre moitié appartenant à Guillaume Sachet, damoiseau.

ADCO, B 10574 ; Peincedé, Vol. II, p. 373

1448, 15 juin — Dénombrement donné par Claude de Semur, damoiseau, de ce qu'il tient tant en la paroisse de Drompvent qu'au lieu de Rissie selon les limittes y rapportées et ce qui avoit appartenu tant à Guichard de Drompvent qu'à Jean de Bar. Il avoit aussi **la moitié des mesures de la maison du Bois proche Montdemart** partant avec Guiot de Vaux, seigneur de Frages, damoiseau. Témoin : Philibert Colons alias de Terzy et Guillaume de Lugny, damoiseaux.

## SOURCES

- Archives départementales de Côte d'Or (abréviation : ADCO).

- PEINCEDE (J. B.), Inventaire de la Chambre des comptes de Bourgogne, Fin XVIII<sup>e</sup> siècle, 36 volumes manuscrits, en ligne sur : [archivescotedor.fr](http://archivescotedor.fr).

## BIBLIOGRAPHIE

COURTÉPÉE (abbé Claude), Description générale et particulière du duché de Bourgogne, 2<sup>e</sup> édition en 4 volumes, Dijon, 1848, Vol. 3, Saint-Bonnet-de-Joux, p. 64 - 65.

GAUTHIER (Marthe), Comté de Charolais (Histoire générale et particulière), Imprimeries réunies à Moulins et Sotty à Bourbon-Lancy, 1973, Tome II, Saint-Bonnet-de-Joux, p. 220 - 225 (voir la critique de cet ouvrage par J. B. de Vaivre, Bulletin Monumental, T.132, n° 3, 1974, p. 257).

MAERTEN (Michel) et MOUILLEBOUCHE (Hervé) (dir.), L'habitat fortifié en Bourgogne ducale (Côte d'Or - Saône-&-Loire), Base de données sur DVDrom et inventaire en ligne sur le site : [cecab-chateaux-bourgogne.fr](http://cecab-chateaux-bourgogne.fr) (aller dans « Accueil » puis dans : « L'inventaire : 3000 châteaux en un clic »).

REBOURG (Alain) (dir.), avec la collaboration de François Cognot (Mâconnais), Michel Maerten (Charolais) et Roland Niaux (Autunois), Carte Archéologique de la Gaule : Saône-et-Loire, Académie des Inscriptions et Belles-lettres, Paris, 1994, Vol. 4, Saint-Bonnet-de-Joux, p. 380 - 381.